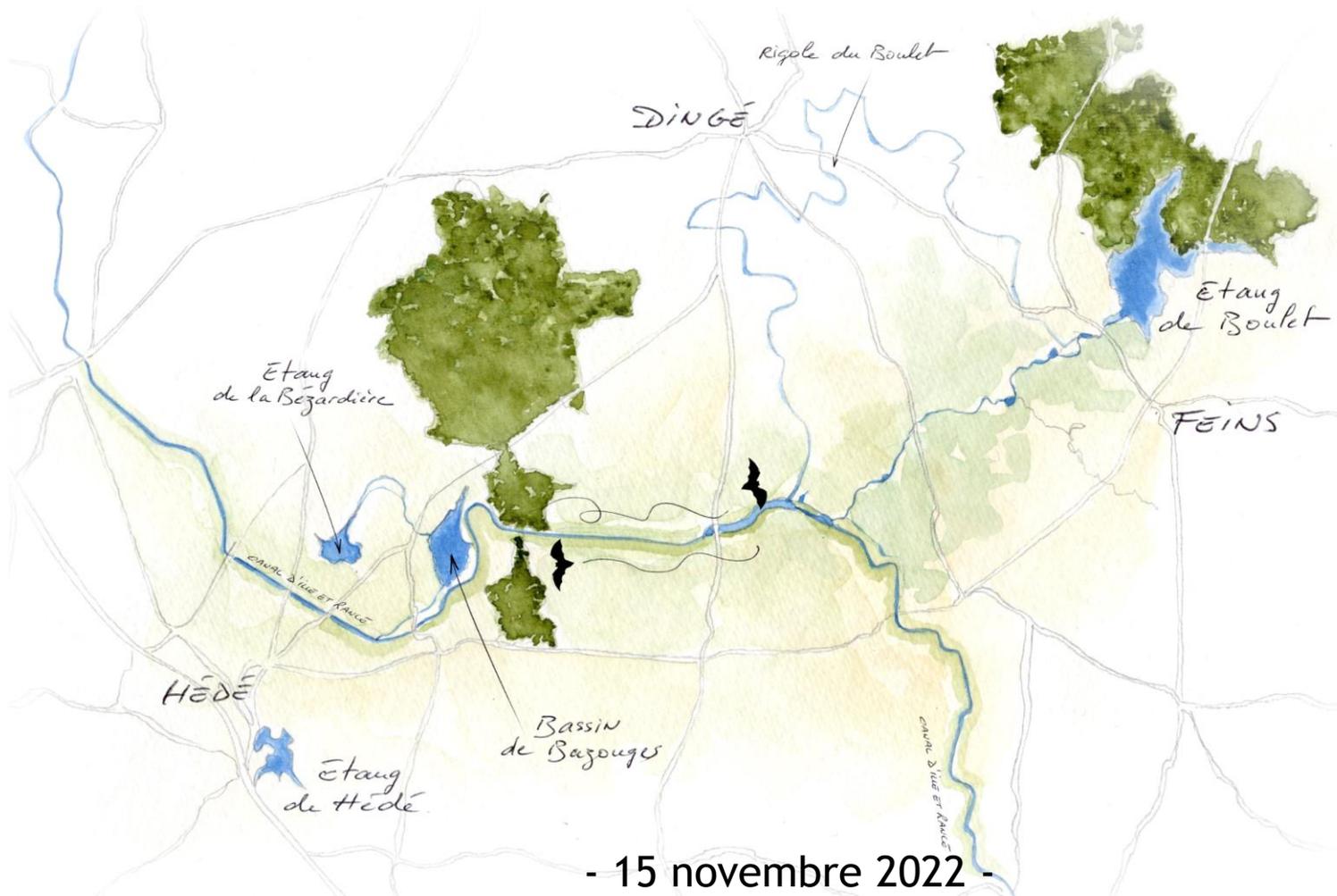


# Comité de pilotage

Site Natura 2000 FR5300050

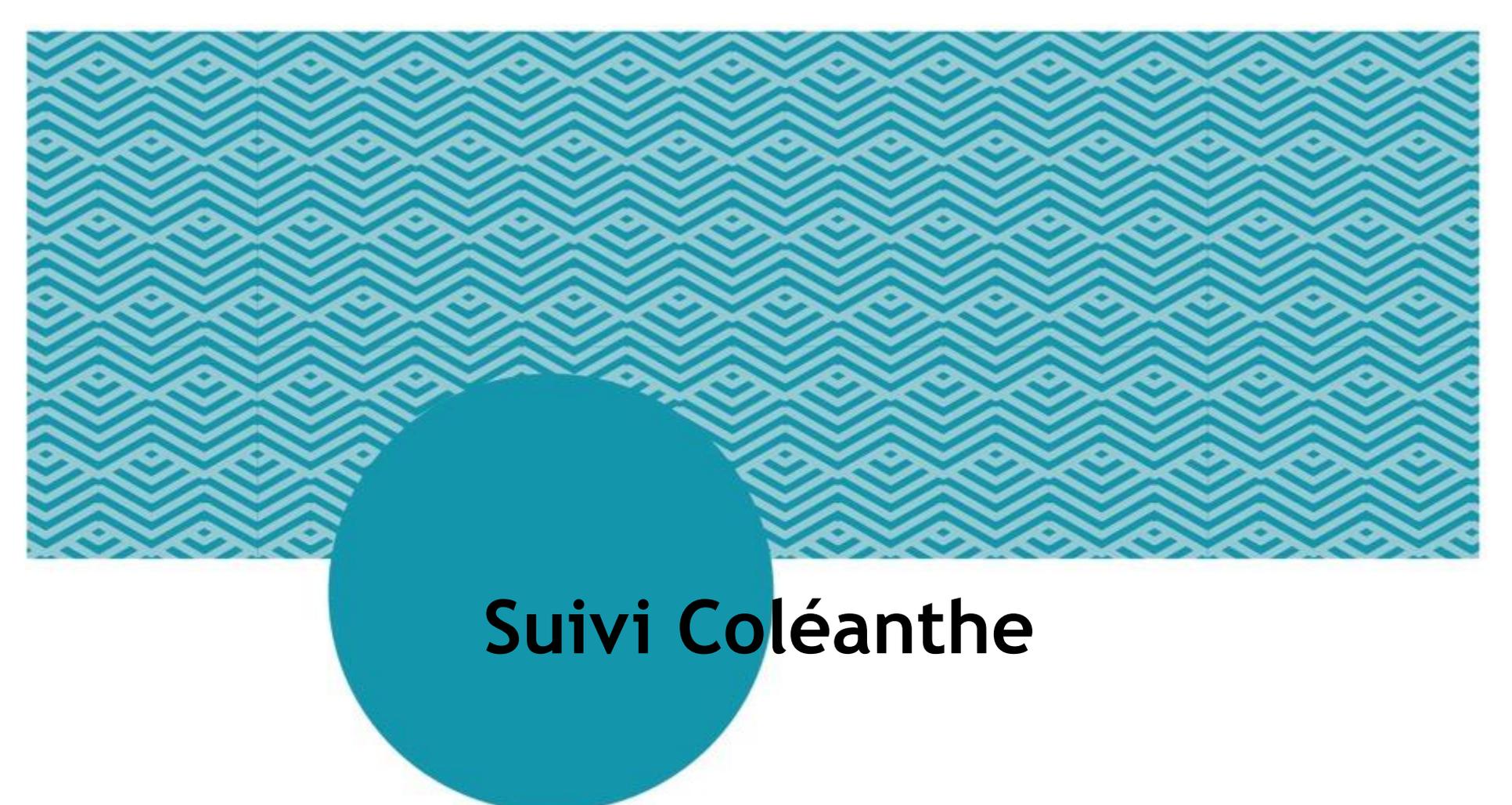
« Etangs du canal d'Ille-et-Rance »





## Ordre du jour

- Résultats du suivi Coléanthe sur le site Natura 2000
- Progression de la loutre sur le site Natura 2000
- Situation de la Crassule de Helms sur l'étang du Boulet
- Information auprès des propriétaires concernés par le nouveau périmètre
- Evolution du dispositif de MAEc
- Organisation de journées techniques
- Mise à jour du Docob et cartographie des habitats

The background of the slide features a repeating teal geometric pattern of interlocking chevrons. A large, solid teal circle is positioned in the lower-left quadrant, partially overlapping the patterned area. The text 'Suivi Coléanthe' is centered within this circle.

# Suivi Coléanthe

# Coleanthus subtilis - espèce d'intérêt communautaire

## Le Coléanthe délicat



© CBNB, M. Masy

FAMILLE : Poaceae

## *Coleanthus subtilis* (Tratt.) Seidl

### Espèce protégée au niveau national

Classée « vulnérable » en France

Classée « vulnérable » en région Bretagne

### Description

*Coleanthus subtilis* est une graminée annuelle de très petite taille, formant des gazons de 2 à 3 cm de hauteur en moyenne, sur les grèves découvertes de lacs ou d'étangs.

Les tiges, plus ou moins plaquées au sol à la base, portent chacune deux ou trois feuilles linéaires, en gouttière, à gaine ventrue et membraneuse sur les bords. Les feuilles font de 1 à 2 millimètres de large. L'inflorescence courte est composée d'épillets ciliés réunis en corymbe et à pédicelles velus.

### Confusions possibles

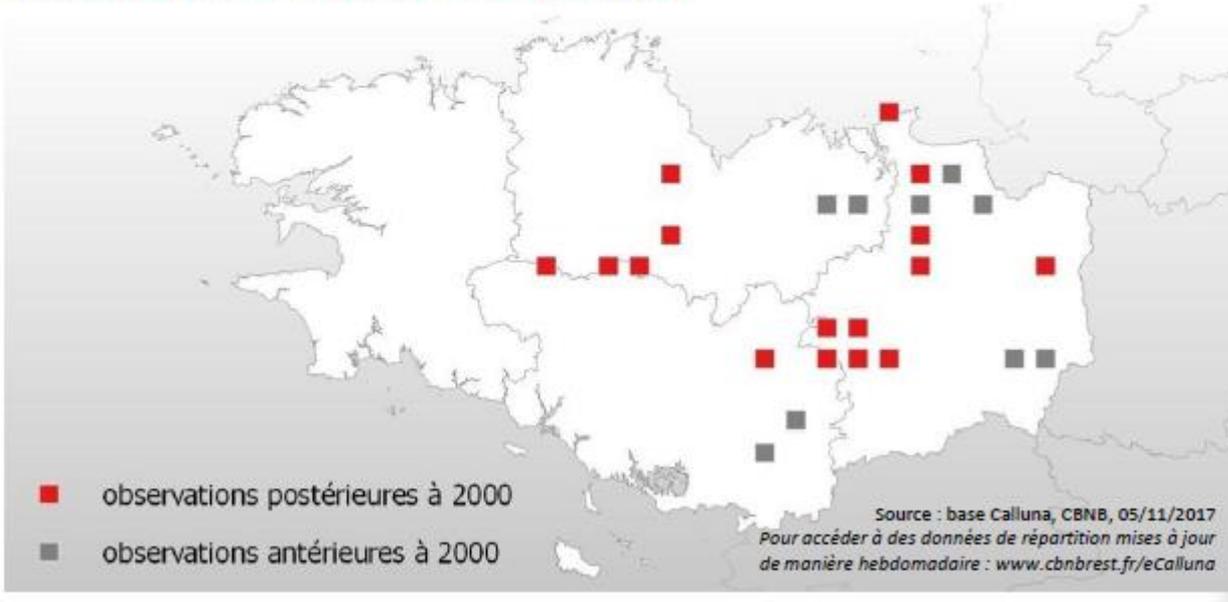
Cette plante ne peut être confondue avec aucune autre espèce.

# Coleanthus subtilis - espèce d'intérêt communautaire

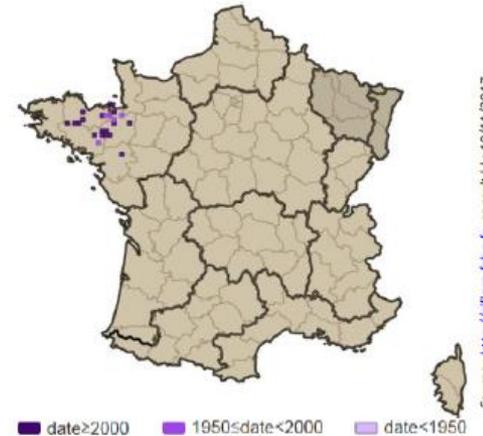
## *Coleanthus subtilis* (Tratt.) Seidl

En France, le Coléanthe délicat est connu uniquement dans le Massif armoricain

### Répartition de l'espèce en Bretagne



### RÉPARTITION EN FRANCE



### COMMUNES OÙ L'ESPÈCE EST PRÉSENTE ACTUELLEMENT EN BRETAGNE

(observations postérieures à 2000) :

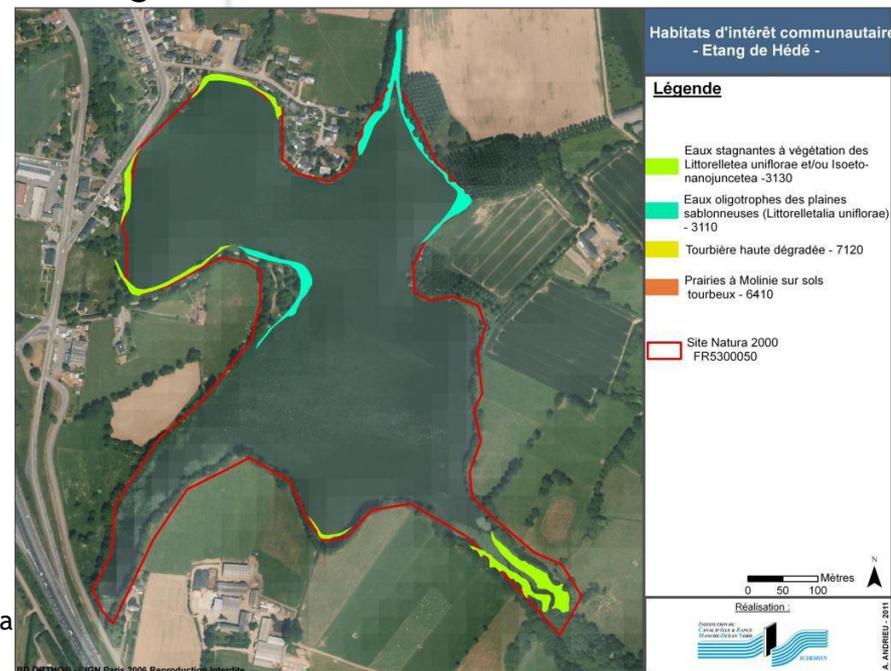
**CÔTES-D'ARMOR** : Allineuc, Caurel, Glomel, La Méaugon, Le Bodéo, Merléac, Mûr-de-Bretagne, Plaine-Haute, Ploufragan, Saint-Donan, Saint-Gelven, Saint-Julien, Saint-Martin-des-Prés

**ILLE-ET-VILAINE** : Baulon, Châtillon-en-Vendelays, Hédé-Bazouges, Le Tronchet, Maxent, Paimpont, Plélan-le-Grand, Plerguer, Saint-Coulomb, Saint-Symphorien, Saint-Thurial, Treffendel

**MORBIHAN** : Concoret, Loyat, Ploërmel, Saint-Aignan, Sainte-Brigitte, Taupont

# Suivi du Coléanthe sur le site Natura 2000

- Espèce caractéristique de l'habitat d'intérêt communautaire des pelouses amphibies annuelles (3130).
- Connue historiquement sur les étangs de Hédé, Bazouges et de la Bézardière
- Non retrouvée depuis 20 ans sur les étangs de Bazouges et Bézardière



# Suivi du Coléanthe sur le site Natura 2000

- Suivi effectué sur l'étang de Hédé- Saint-Symphorien depuis 2011, idéalement tous les 2/3 ans



Station 1

PROGRAMME DE SUIVI DES STATIONS DE TAXONS VULNERABLES  
FICHE DE RELEVÉ – version 20 juin 2009  
Conservatoire Botanique National de Brest – 52, allée du Bot – 29200 Brest – 02 98 41 88 95

La fiche décrit une station d'un taxon donné à une date donnée

IDENTITE STATION

Il est obligatoire de joindre à cette fiche une localisation de la station sur fond d'orthophotoplan au 1/5000<sup>ème</sup> ou (uniquement dans le cas où il n'y a pas de support au 1/5000<sup>ème</sup>) sur extrait de carte au 1/25000<sup>ème</sup>. En cas de difficulté à se repérer sur l'orthophotoplan ou en cas de report du contour de la zone sur carte au 1/25000<sup>ème</sup>, joindre une ou plusieurs coordonnées GPS pour préciser la localisation de la station.

Nom du taxon suivi : *Coloclethra alutella* Date de l'observation (j/m/a) : 07/10/11  
Code observateur : QU (si pas de code) : Nom - Prénom : ... Organisme : ...  
Lieu-dit : ... Commune(s) : ... Dépt : ...  
Report du contour de la station sur :  orthophotographie au 5000<sup>ème</sup>  carte au 25 000<sup>ème</sup>  autre :  
Des coordonnées GPS ont-elles été relevées ?  Oui  Non  
Si oui, indiquer les coordonnées ..... ou joindre les coordonnées relevées sur feuille annexe  
Indiquer le système de projection du GPS (sauf si GPS paramétré en WGS 84) : ..... et la précision de la mesure (+/- ..... m.)  
Numéro de relevé (n° base SuiviFlora) : ..... à reporter sur la carte ou la photo aérienne ou figuré le contour de la station décrite)  
ET (si pas de contour joint sur photo ou carte) : N° de station dans Calliana .....  
Ou N° de relevé existant dans SuiviFlora et caractérisant le même contour : .....  
Éventuellement (si suivi dans le temps de cette station) : Nom et n° de la station de référence à laquelle se rapporte cette station :

Références cadastrales parcelle(s) :  
Nom et adresse du (ou des) propriétaire(s) : Région Bretagne - agricole - Duranton

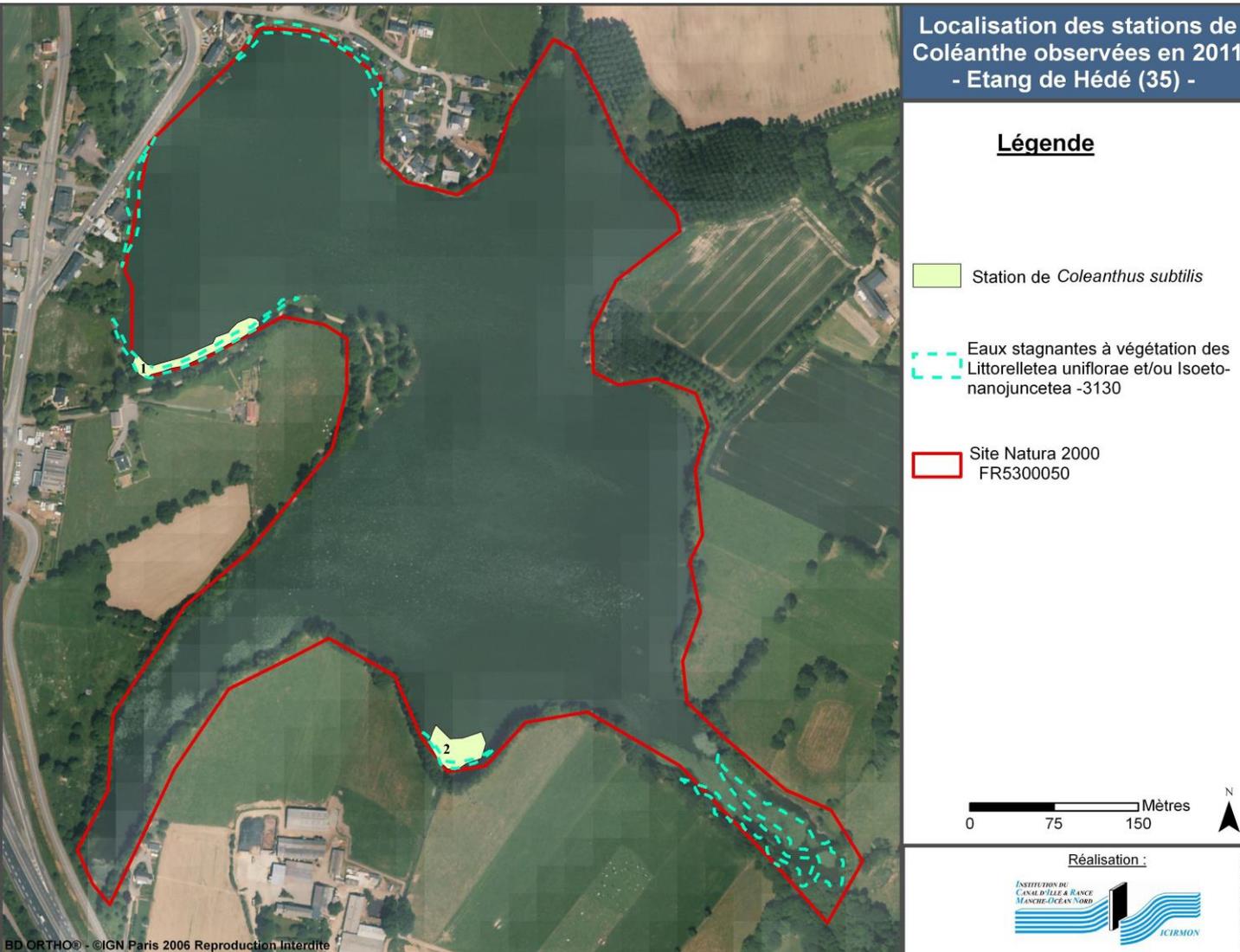
DESCRIPTION DE LA STATION

Taxon non revu (commentaire obligatoire)  Taxon disparu (les raisons sont à préciser dans \* atteintes et menaces \*)  
Commentaires :  
Autres taxons remarquables :  
Taille de la station :  
Surface estimée de la station : ..... m<sup>2</sup> (à remplir seulement pour les stations <50 m<sup>2</sup> et pour celles non localisées sur support au 1/5000<sup>ème</sup>)  
Recouvrement du taxon dans la station :  < 5 %  6-25 %  26-50 %  51-75 %  76-100 %  
Effectif compté du taxon : ..... (nombre précis d'individus du taxon dans la station) QU ;  
Effectif estimé du taxon (6 classes) \* : (1)  < 25 (2)  26-50 (3)  51-100 (4)  101-1000 (5)  1001-10000 (6)  > 10000  
Types d'individus comptés (\* combiner éventuellement plusieurs cases en indiquant dans la case le numéro de la classe d'effectifs, de 1 à 6) :  
 individus (sens large)  tiges fleuries ou en fruits  individus au stade végétatif  touffes  autre : .....



# Suivi du Coléanthe sur le site Natura 2000

## Suivi des stations de Hédé en 2011

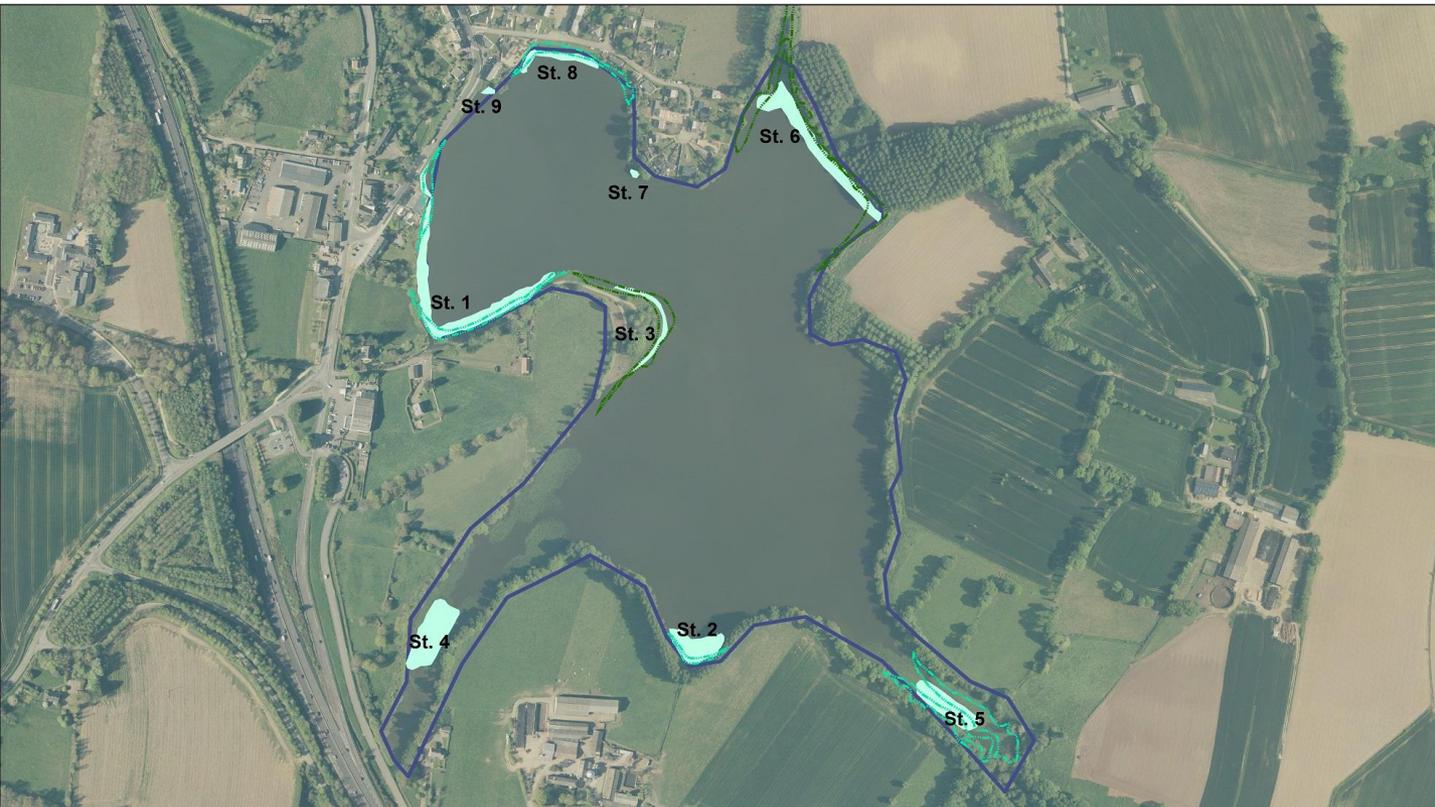


- Nombre d'individus estimés sur les deux stations : entre 1000 et 10000

# Suivi du Coléanthe sur le site Natura 2000

## Suivi des stations de Hédé en 2015

- 9 stations identifiées
- Nombre d'individus estimés : plus de 10000
- Comptage plus précis : 56 335



Localisation des stations de Coléanthe observées en 2015  
- étang de Hédé - Saint-Symphorien -

### Légende

#### Cartographie des habitats du site Natura 2000

- eaux stagnantes à végétation oligotrophe vivace (3110)
- communautés annuelles hygrophiles (3130)

#### ST. 1 : numéro de la station

- Stations à *Coleanthus subtilis*

- périmètre du site N2000

0 50 100 m



# Suivi du Coléanthe sur le site Natura 2000

## Suivi des stations de Hédé en 2017



Localisation des stations de Coléanthe observées en 2017  
- étang de Hédé - Saint-Symphorien -

### Légende

#### Cartographie des habitats du site Natura 2000

- |  |                                       |                              |
|--|---------------------------------------|------------------------------|
| eaux stagnantes à végétation oligotrophe vivace (3110) | périmètre du site N2000               | 16 Effectif estimé ou compté |
| communautés annuelles hygrophiles (3130)               | Stations à <i>Coleanthus subtilis</i> | Relevé phytosociologique     |



- Harmonisation des protocoles de suivi au niveau régional  
→ une seule et unique station sur l'étang de Hédé
- Un relevé phytosociologique associé au suivi du Coleanthe pour suivre l'habitat
- Nombre d'individus estimés : plus de 10000
- Comptage plus précis : 95 986

# Suivi du Coléanthe sur le site Natura 2000

## Suivi des stations de Hédé en 2022

- Un relevé phytosociologique associé au suivi du Coleanthe pour suivre l'habitat
- Nombre d'individus estimés : plus de 10000
- Comptage plus précis : 550 000 environ



Localisation des stations de Coléanthe observées en 2022  
- étang de Hédé - Saint-Symphorien -

### Légende

#### Cartographie des habitats du site Natura 2000

- eaux stagnantes à végétation oligotrophe vivace (3110)
- périmètre du site N2000
- communautés annuelles hygrophiles (3130)
- Stations à Coleanthus subtilis

14/11/2022

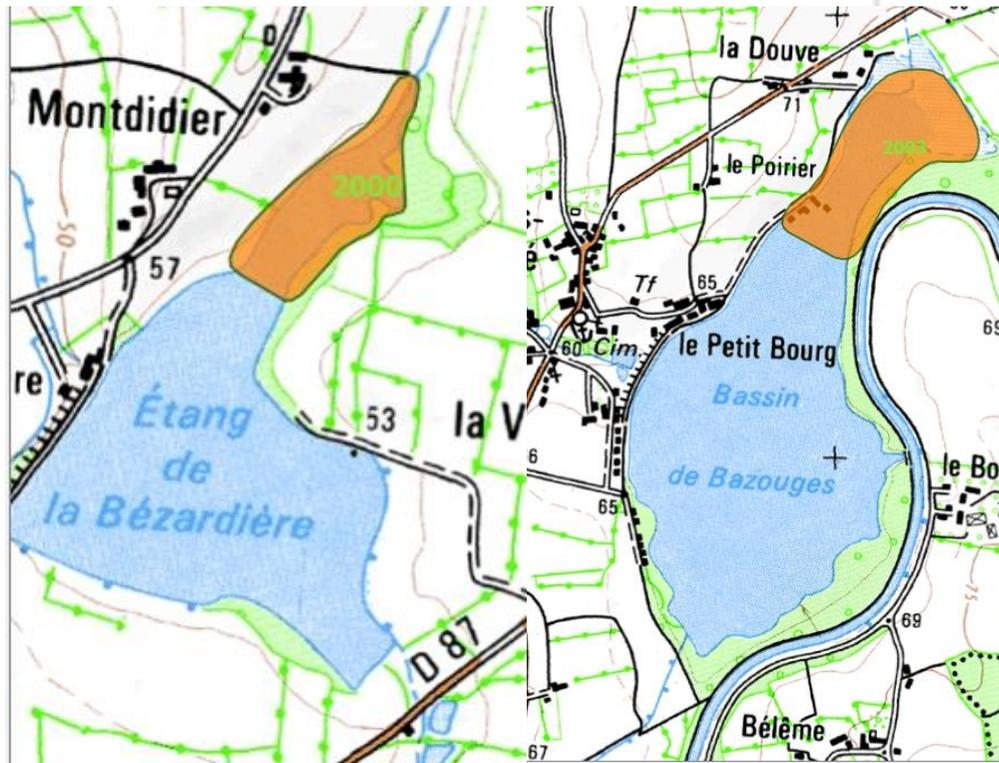
Ille-et-Vilaine, le Département



# Suivi du Coléanthe sur le site Natura 2000

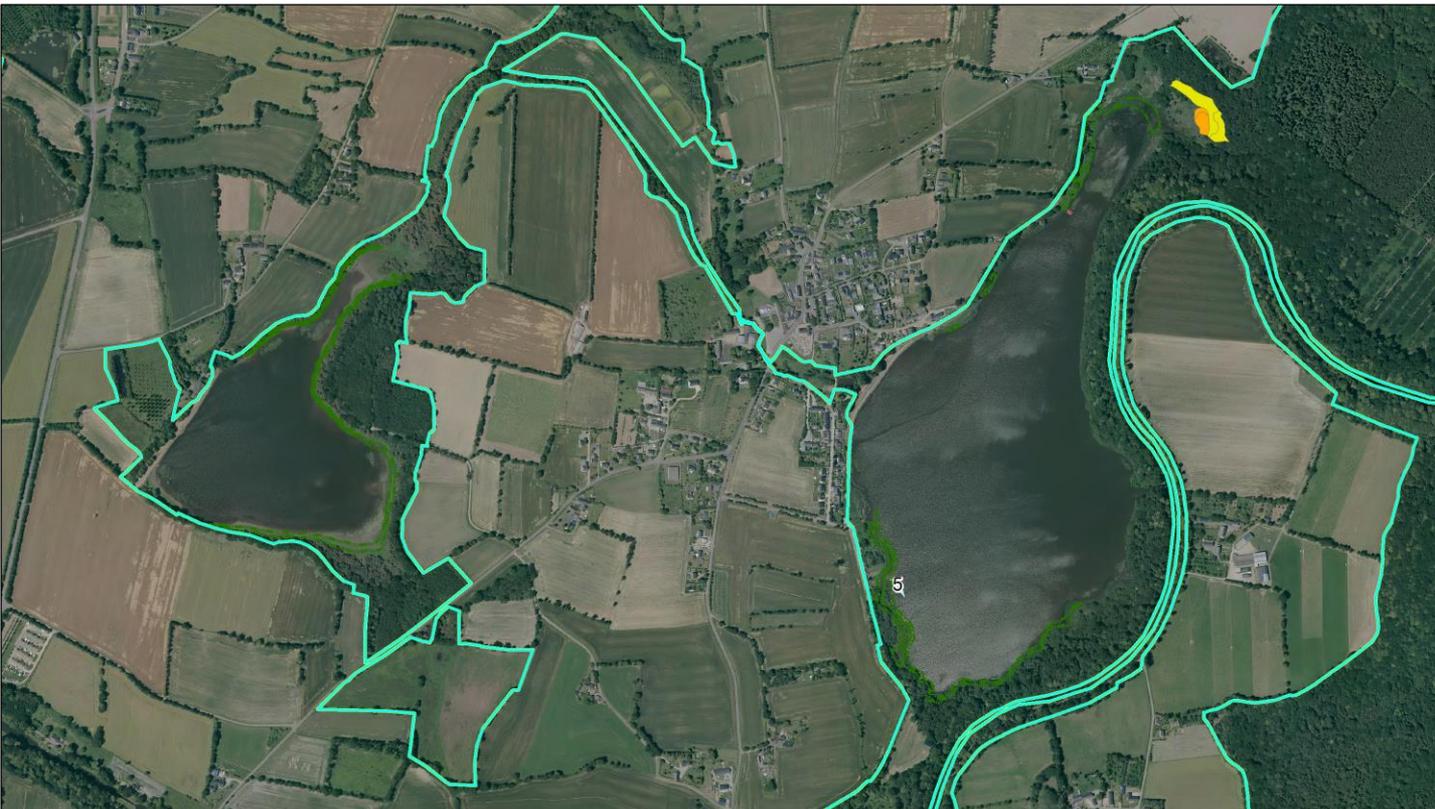
## Recherche sur les étangs de Bazouges et de Bézardière

- Connue historiquement sur les étangs de Hédé, Bazouges et de la Bézardière
- Non retrouvée depuis 20 ans sur les étangs de Bazouges et Bézardière - recherché tous les ans



# Suivi du Coléanthe sur le site Natura 2000

## Retrouvé sur l'étang de Bazouges en 2022



Localisation des stations de Coléanthe observées en 2022  
- étangs de Bézardière et Bazouges -

### Légende

#### Cartographie des habitats du site Natura 2000

- eaux stagnantes à végétation oligotrophe vivace (3110)
- communautés annuelles hygrophiles (3130)
- Stations à *Coleanthus subtilis*
- périmètre du site N2000

0 90 180 m



- 5 pieds retrouvés en 2022
- Un relevé phytosociologique associé au suivi du Coleanthe pour suivre l'habitat
- Pas de Coléanthe retrouvé sur l'étang de la Bézardière mais présence d'une EEE : l'Azolla fausse-fougère

The background of the slide features a repeating teal geometric pattern of interlocking diamond shapes. A large, solid teal circle is positioned on the left side, partially overlapping the text.

# **Progression de la loutre sur le site Natura 2000**

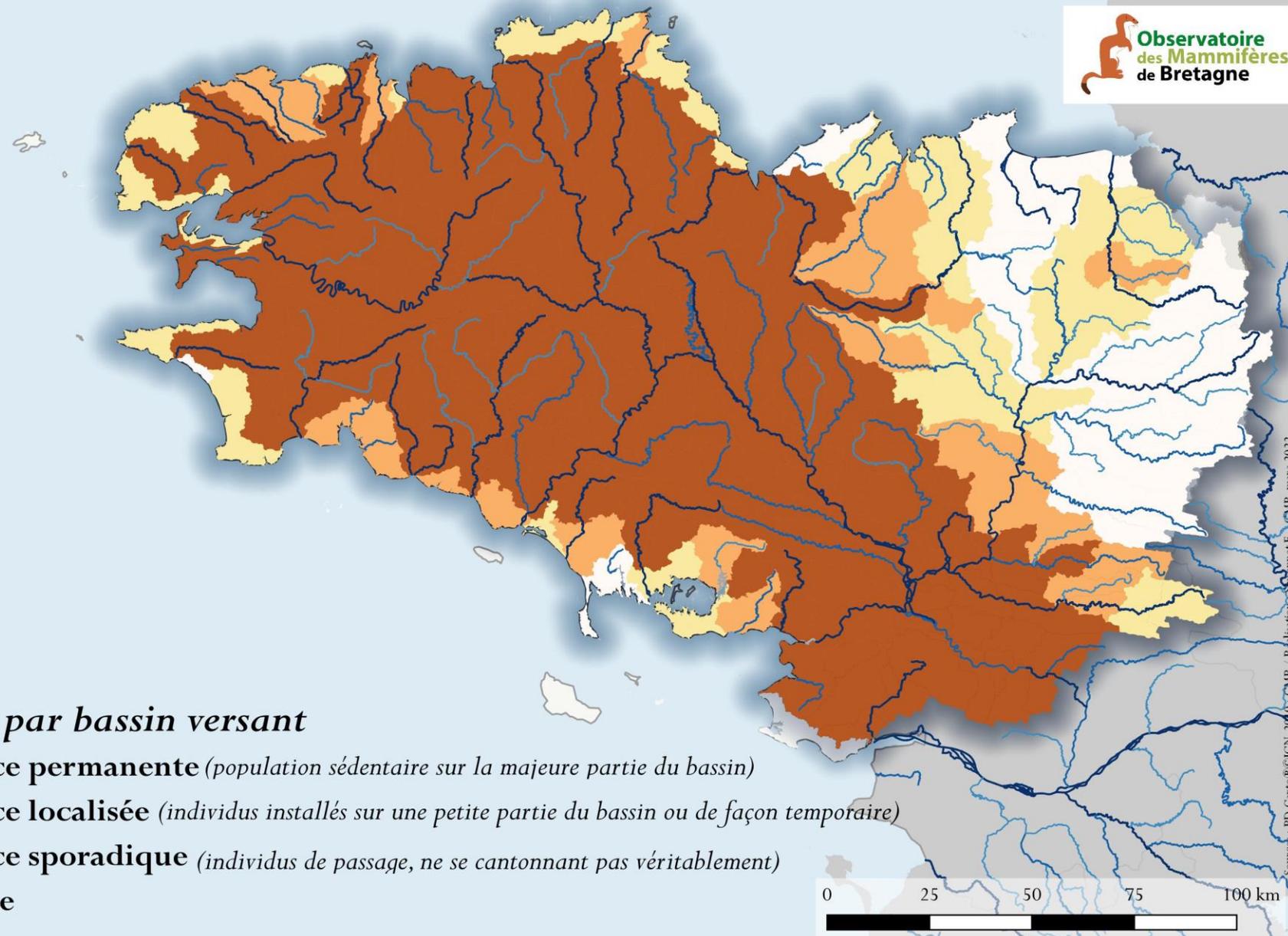
# Présence de la Loutre confirmée sur le bassin versant de l'Ille et de l'Illet

- Depuis 2020, le Groupe Mammalogique Breton a mis en place une veille sur les zones de présence permanente de la Loutre d'Europe
- Des indices de présence de la loutre ont été observés régulièrement depuis octobre 2021 au nord de Rennes
- Nouvelle journée de prospection en avril 2022 avec de belles découvertes sur le BV de l'Ille :
  - Quatre endroits avec une/des épreinte(s) ont été trouvés lors de cette journée le long de l'Ille, dont une sur la commune de Montreuil-sur-Ille

point de blocage temporaire pendant les crues



# Répartition de la Loutre d'Europe sur les bassins versants de Bretagne en 2021



## Présence par bassin versant

- Présence permanente** (*population sédentaire sur la majeure partie du bassin*)
- Présence localisée** (*individus installés sur une petite partie du bassin ou de façon temporaire*)
- Présence sporadique** (*individus de passage, ne se cantonnant pas véritablement*)
- Absence**

Sources : BD Cartho©IGN, 2010 ; GMB - Réalisation : Stéphane F. GMB, mars 2022



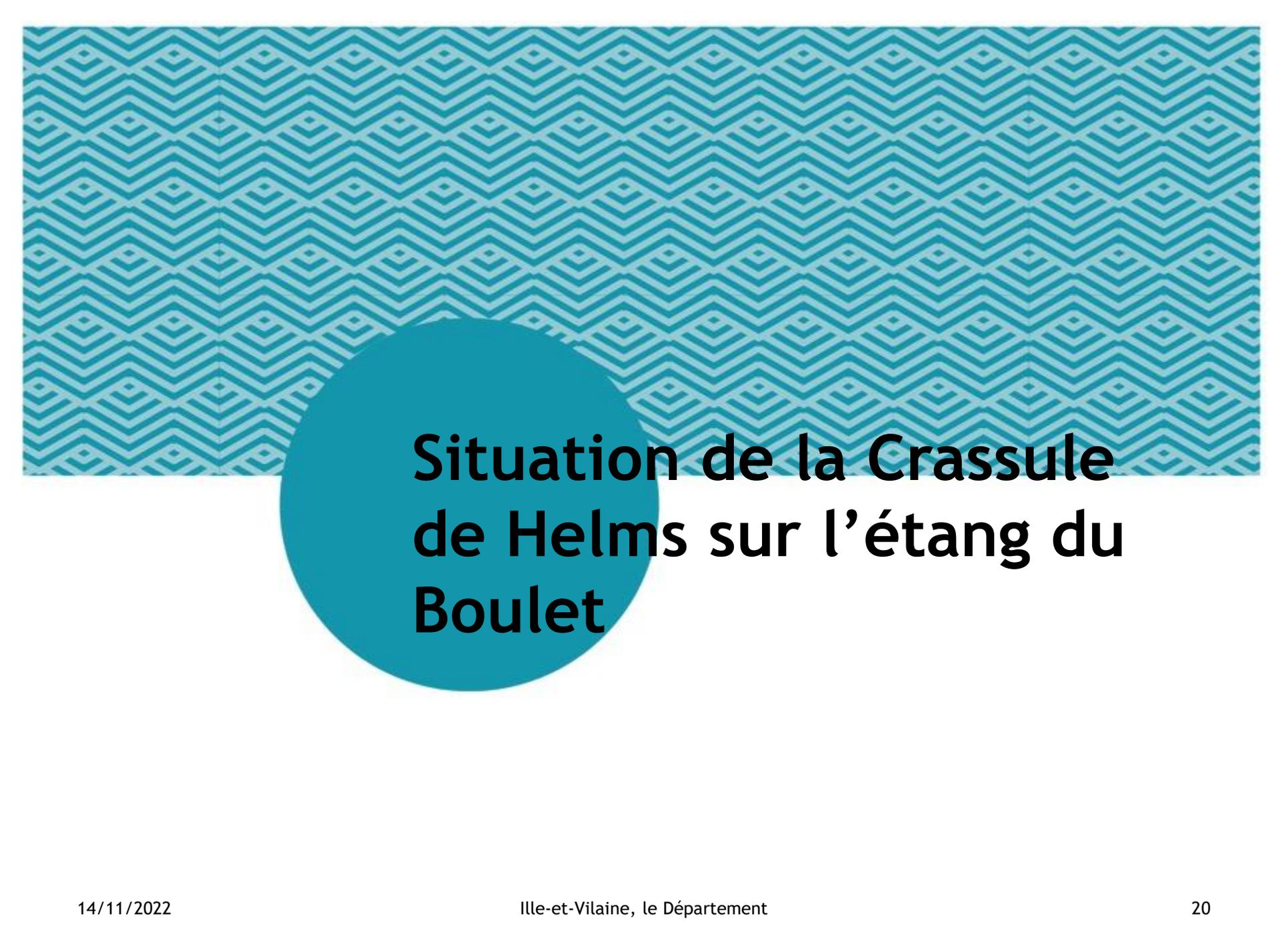
# Présence de la Loutre confirmée sur le bassin versant de l'Ille et de l'Illet

- Le moment venu, il sera intéressant de faire un diagnostic des ouvrages pouvant être problématiques
- Ex. Ouvrage dans le bourg de Montreuil-sur-Ille qui peut être un point de blocage temporaire pendant les crues mais aménagement non pertinent en l'état sans avoir réfléchi aux solutions concernant les murs de soutènement et les grillages



# Présence de la Loutre confirmée sur le bassin versant de l'Ille et de l'Illet





# Situation de la Crassule de Helms sur l'étang du Boulet

# Crassula helmsii - espèce exotique envahissante

## Crassule de Helms



*Crassula helmsii* Cockayne, 1907

**Invasive avérée**

Version du 30/11/2018

### *Description*

Cette petite plante grasse, à feuillage vert clair et à tiges parfois rougissantes, présente des racines qui se concentrent au niveau des nœuds des tiges. Les feuilles sont opposées, sans pétiole, plus ou moins pointues et reliées entre elles par une encolure. Sa morphologie est très variable, notamment en fonction du niveau d'eau : plus la plante pousse en eau profonde, plus les distances entre les nœuds s'allongent, de même que la longueur des feuilles (les tiges de la Crassule de Helms peuvent mesurer de quelques centimètres à environ 1,3 m de longueur). Les fleurs solitaires à 4 pétales, situées à l'aisselle des feuilles et portées par des pédoncules floraux, sont de couleur blanche à rosée. Elles font 3 à 4 mm de diamètre.



# Situation de la Crassule de Helms sur l'étang du Boulet 1<sup>ère</sup> intervention en octobre 2018 : arrachage manuel puis pose d'une bâche



# Situation de la Crassule de Helms sur l'étang du Boulet

## Suivi au GPS conjointement avec la Région Bretagne en 2021

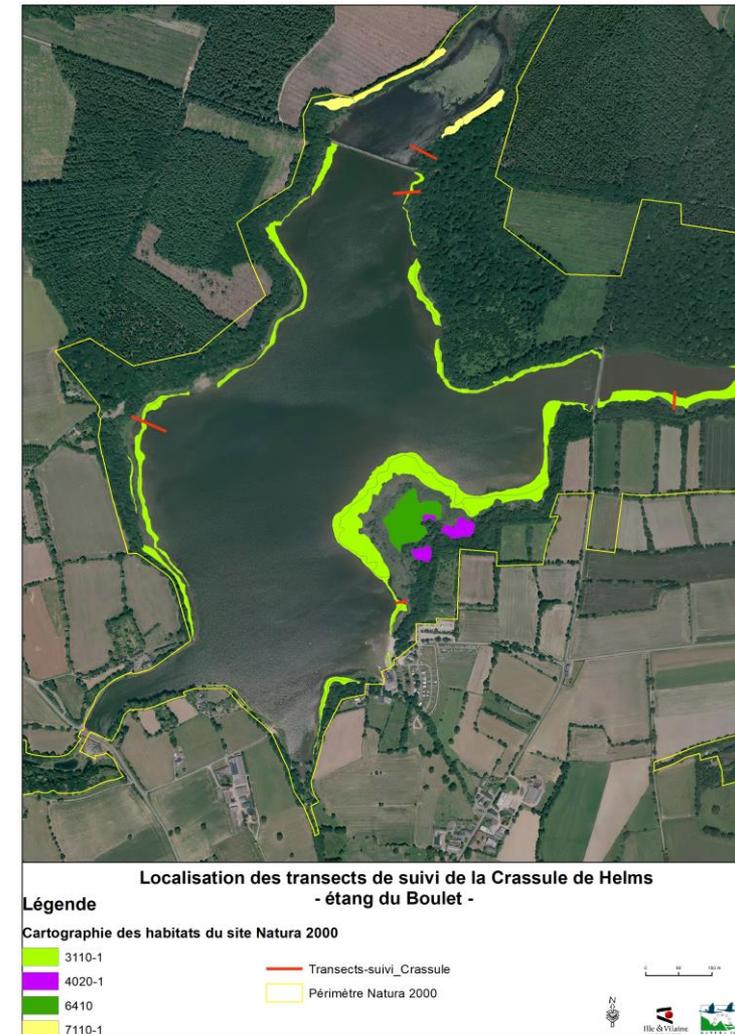
- Espèce présente sur tout le pourtour de l'étang, étang du Bas-Val en cours de comblement
- Très forte concurrence avec les végétations de vases exondées (pelouses à Littorelle - 3110)
- Communication à prévoir de manière plus soutenue auprès des usagers de l'étang

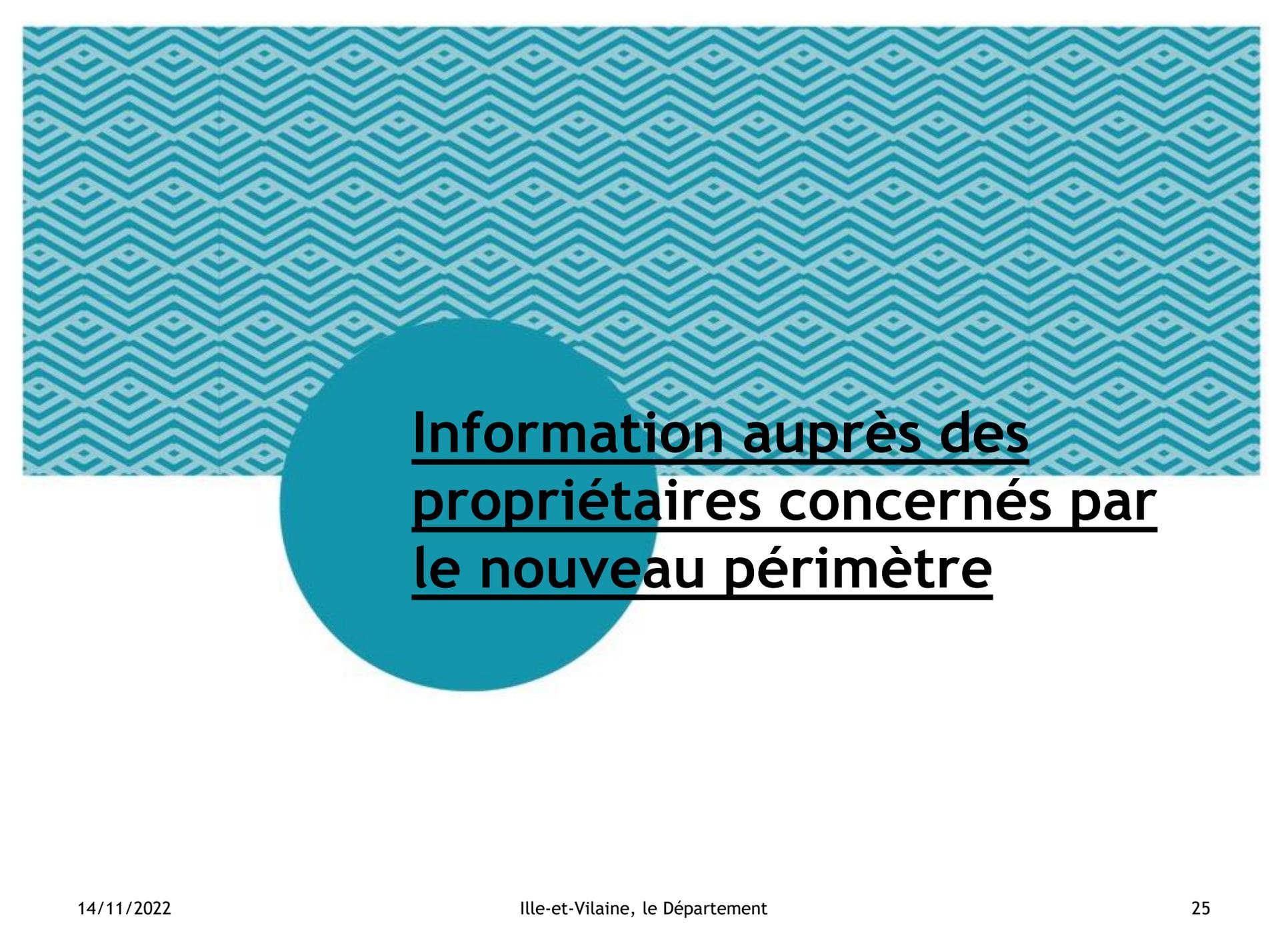
Turon de crassule pris dans une cannelure de semelle de botte © F. Dortel



# Protocole de suivi mis en place avec le conservatoire botanique

- 5 transects de suivi, localisés au niveau de « tâches » de Crassule
- Choix de situations différentes = début de colonisation vs Crassule déjà bien implantée / végétation oligotrophile vs végétation plus neutrocline, etc.
- Chaque transect est calé sur 2 repères fixes et géoréférencés
- Le long de ces transects : caler un quadrat d'1m<sup>2</sup> avec un espace fixe (tous les 5m)
- Sur chaque quadrat : faire un relevé « phytosociologique »
- Objectif : visualiser au bout de plusieurs années si la Crassule s'étend, se stabilise ou régresse au sein des quadrats suivis.





**Information auprès des  
propriétaires concernés par  
le nouveau périmètre**



# Information auprès des propriétaires concernés par le nouveau périmètre

- Echanges réguliers avec des membres du comité de pilotage à ce sujet
- Identification des 3 380 parcelles cadastrales, puis recouplement avec le cadastre pour identifier les propriétaires
- 780 propriétaires identifiés dont 116 dans une zone de préemption ENS (bordures de l'étang du Boulet ou Marais de Vaux).
- Mise à jour de la plaquette d'information sur Natura 2000

## Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages (animales ou végétales) et de leurs habitats naturels.

### La France a fait le choix d'une gestion concertée et contractuelle des sites Natura 2000.

L'objectif est d'offrir la possibilité aux collectivités locales et à la population de s'impliquer et de préserver la biodiversité exceptionnelle de leur territoire.

Les propriétaires et exploitants agricoles des parcelles concernées par le site Natura 2000 peuvent adhérer à la démarche, sur la base du volontariat.

Le **Document d'Objectifs ou Docob** est un document de planification, élaboré en concertation avec les partenaires du territoire dans une optique de compatibilité d'usages. Il définit les enjeux de préservation du site ainsi que les objectifs à atteindre et les actions à mener.

### Votre relais sur le territoire :

**Armelle ANDRIEU**,  
animatrice Natura 2000,  
se tient à disposition des élus, propriétaires  
et usagers du site pour apporter  
les informations nécessaires à la bonne prise  
en compte des enjeux du site Natura 2000.

## Une seule réglementation associée à Natura 2000 : l'évaluation des incidences

L'évaluation des incidences vise à concilier les activités existantes et la préservation des espaces naturels en réduisant l'impact que peuvent avoir ces projets sur les milieux et les espèces. Les projets ou activités devant faire l'objet d'une évaluation des incidences sont :

- ceux déjà soumis à autorisation ou déclaration (au titre de la loi sur l'eau, du code de l'urbanisme,...) et listés dans la liste nationale et la liste locale 1,
- ceux relevant du régime d'autorisation propre à Natura 2000 et inscrits sur la liste locale 2, définie à l'échelle régionale par arrêté préfectoral.

Pour la région Bretagne, sont concernés par la **liste locale 2** les projets suivants, pour peu qu'ils soient situés en tout ou partie dans les sites Natura 2000 :

- premiers boisements (surface > 0,5 ha)
- retournement de prairies permanentes ou de landes
- installations, ouvrages, remblais et épis dans le lit majeur d'un cours d'eau, constituant un obstacle à la continuité écologique
- création de plans d'eau permanents ou non (superficie > 500 m<sup>2</sup>)
- assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblais de zones humides ou de marais (surface > 100 m<sup>2</sup>)
- réalisation de réseaux de drainage (superficie > 1 ha)
- travaux d'entretien, de réparation ou de renforcement de structures des ponts et viaducs
- arrachage de haies
- création de chemins ou sentiers pédestres, équestres ou cyclistes
- ...

Retrouvez toutes les infos sur le site de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine.



Département d'Ille-et-Vilaine  
Service patrimoine naturel  
Armelle ANDRIEU  
Chargée de mission Natura 2000  
1, avenue de la Préfecture  
35042 Rennes Cedex  
Tel. : 02 99 02 20 73  
armelle.andrieu@ille-et-vilaine.fr

[www.ille-et-vilaine.fr](http://www.ille-et-vilaine.fr)



## Natura 2000

Réseau européen de sites  
naturels protégés

Ille-et-Vilaine, la vie  
à taille humaine

# Au sein des sites Natura 2000, un accompagnement financier vous est proposé pour la préservation de la biodiversité

Différents outils contractuels sont à disposition des personnes souhaitant s'impliquer dans la démarche

## Les contrats Natura 2000 pour les propriétaires

Ils permettent la mise en œuvre, sur 5 ans, d'actions de gestion des milieux naturels par les propriétaires et exploitant-es des parcelles situées sur un site Natura 2000.

Il peut s'agir par exemple de travaux d'abattage d'arbre, de fauche ou de mise en place de pâturage.

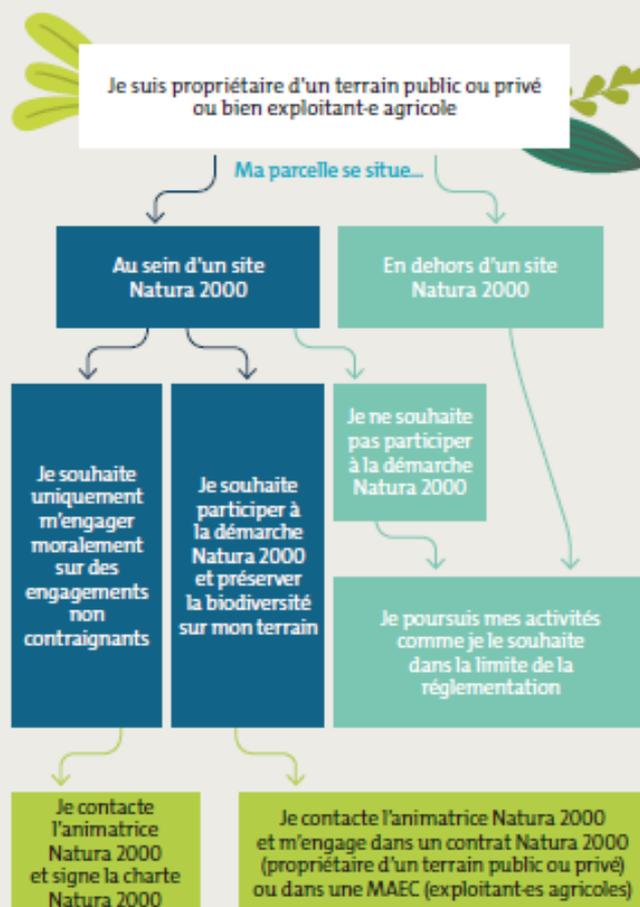
Les surcoûts engendrés par les travaux sont subventionnés, généralement à 100 %, grâce à des fonds nationaux et européens.

Les travaux engagés doivent correspondre aux actions de gestion prévues par le Document d'Objectifs du site.

## La charte Natura 2000

Elle regroupe un ensemble de recommandations pour une gestion adaptée et durable des milieux naturels.

L'adhésion à la Charte n'implique donc pas de contrepartie financière mais peut permettre l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.



## Les mesures agri-environnementales ou MAEC pour les agriculteurs et agricultrices

Les mesures agri-environnementales et climatiques sont similaires aux contrats Natura 2000 mais conclues avec des exploitant-es agricoles.

Ces MAEC, proposées sur cinq ans dans le cadre de la PAC, visent à soutenir des pratiques agricoles adaptées aux habitats semi-naturels des sites Natura 2000.

Exemples de MAEC proposées :

- Gestion de l'herbe par la fauche et absence de fertilisation
- Amélioration de la pression de pâturage.

L'adhésion aux différents outils de la démarche Natura 2000 constitue **une démarche volontaire et contractuelle.**

Pour plus d'informations sur ces différents leviers financiers liés à Natura 2000, n'hésitez pas à vous rapprocher de la structure animatrice du site Natura 2000.



# Information auprès des propriétaires concernés par le nouveau périmètre

- Echanges réguliers avec des membres du comité de pilotage à ce sujet
- Identification des 3 380 parcelles cadastrales, puis recouplement avec le cadastre pour identifier les propriétaires
- 780 propriétaires identifiés dont 116 dans une zone de préemption ENS (bordures de l'étang du Boulet ou Marais de Vaux).
- Mise à jour de la plaquette d'information sur Natura 2000

→ Sollicitation de l'avis du comité de pilotage sur cette information auprès des propriétaires (attentes et besoins)

The background of the slide features a repeating teal geometric pattern of interlocking diamond shapes. A large, solid teal circle is positioned in the lower-left quadrant, partially overlapping the patterned area. The main title is centered within this circle and extends to the right.

# Evolution du dispositif de MAEc



# Outils contractuels de la démarche Natura 2000

Dispositifs financiers pour assurer le maintien des habitats naturels et espèces rares à l'échelle européenne

- Contrat Natura 2000
- Charte Natura 2000
- Mesures agri-environnementales

→ Sur la base du volontariat



## Outils contractuels

### Mesures agri-environnementales et climatiques - biodiversité

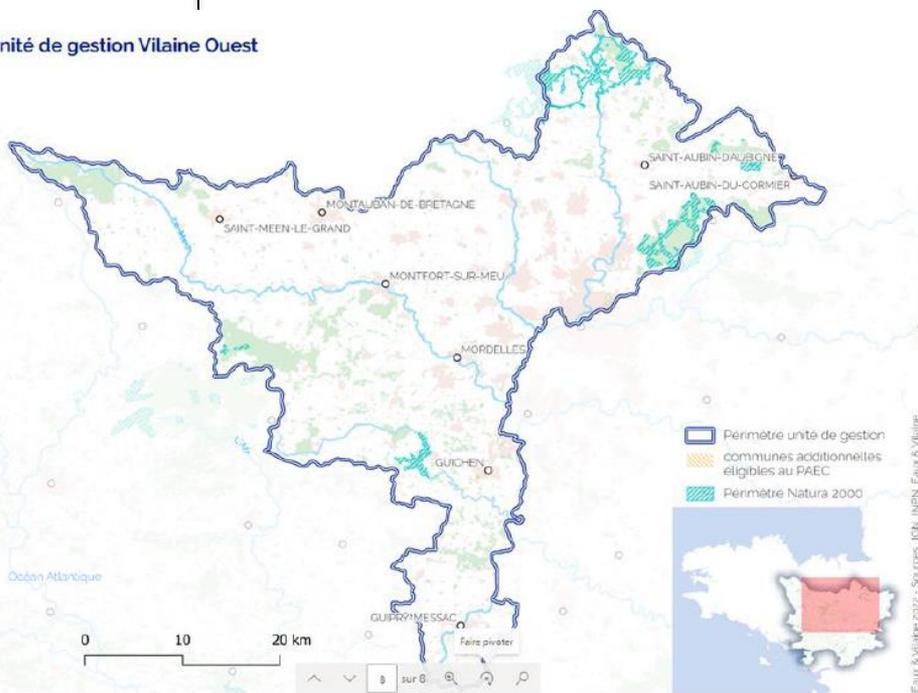
- Mesures de gestion extensive de l'herbe par :
  - du pâturage (nombre de bêtes limitées pour une pression de pâturage faible) - 160 €/ha et par an
  - de la fauche (fauche « tardive » à partir du 1<sup>er</sup> juillet) - 326 €/ha et par an
- Une exigence supplémentaire est demandée pour ces MAEC biodiversité : aucune fertilisation, ni minérale, ni organique (pas de fumier autorisé). Ainsi, le sol contient moins de nutriments et la diversité floristique des prairies augmente.
- En 2021, avec le plan de relance, la Région a rouvert très largement les mesures biodiversité pour des contrats de 1 an (transition en attente de la future PAC qui sera en place en 2023).
- Bilan de cette animation 2021 : plutôt réussie malgré des délais très courts (calendrier habituel : feu vert de la Région fin mars pour l'engagement des exploitant.es au plus tard au 15 mai) et la difficulté d'obtenir les coordonnées des personnes concernées.

# Outils contractuels

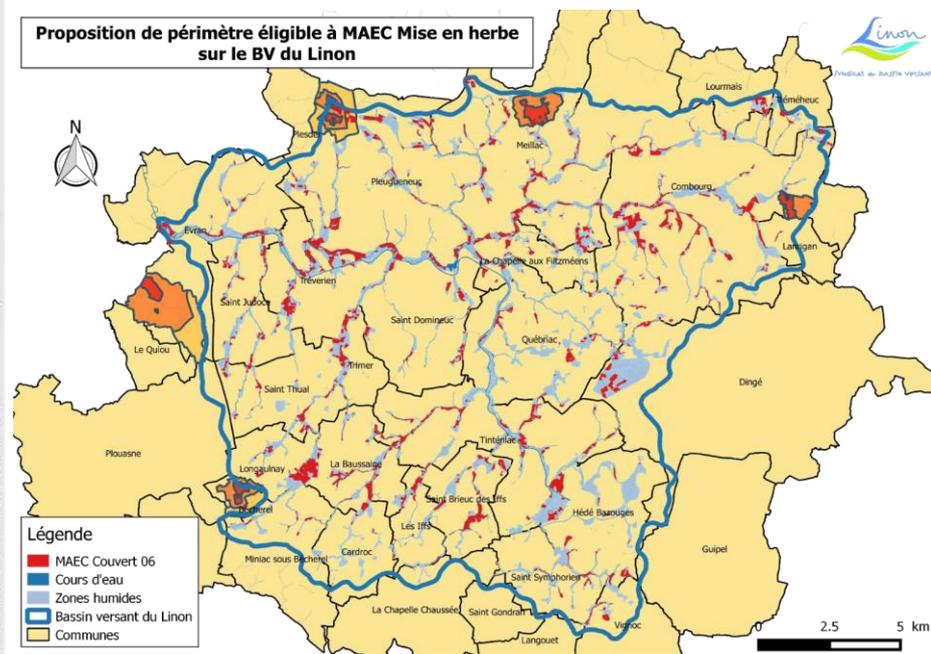
## Mesures agri-environnementales et climatiques - biodiversité - nouvelle PAC

- Territoire concerné par deux bassins versants
  - Bassin versant du Linon (Contrat Territorial Rance & Frémur)
  - Bassin versant de l'Ille (Eaux & Vilaine - UGVO)

Unité de gestion Vilaine Ouest



Proposition de périmètre éligible à MAEC Mise en herbe sur le BV du Linon



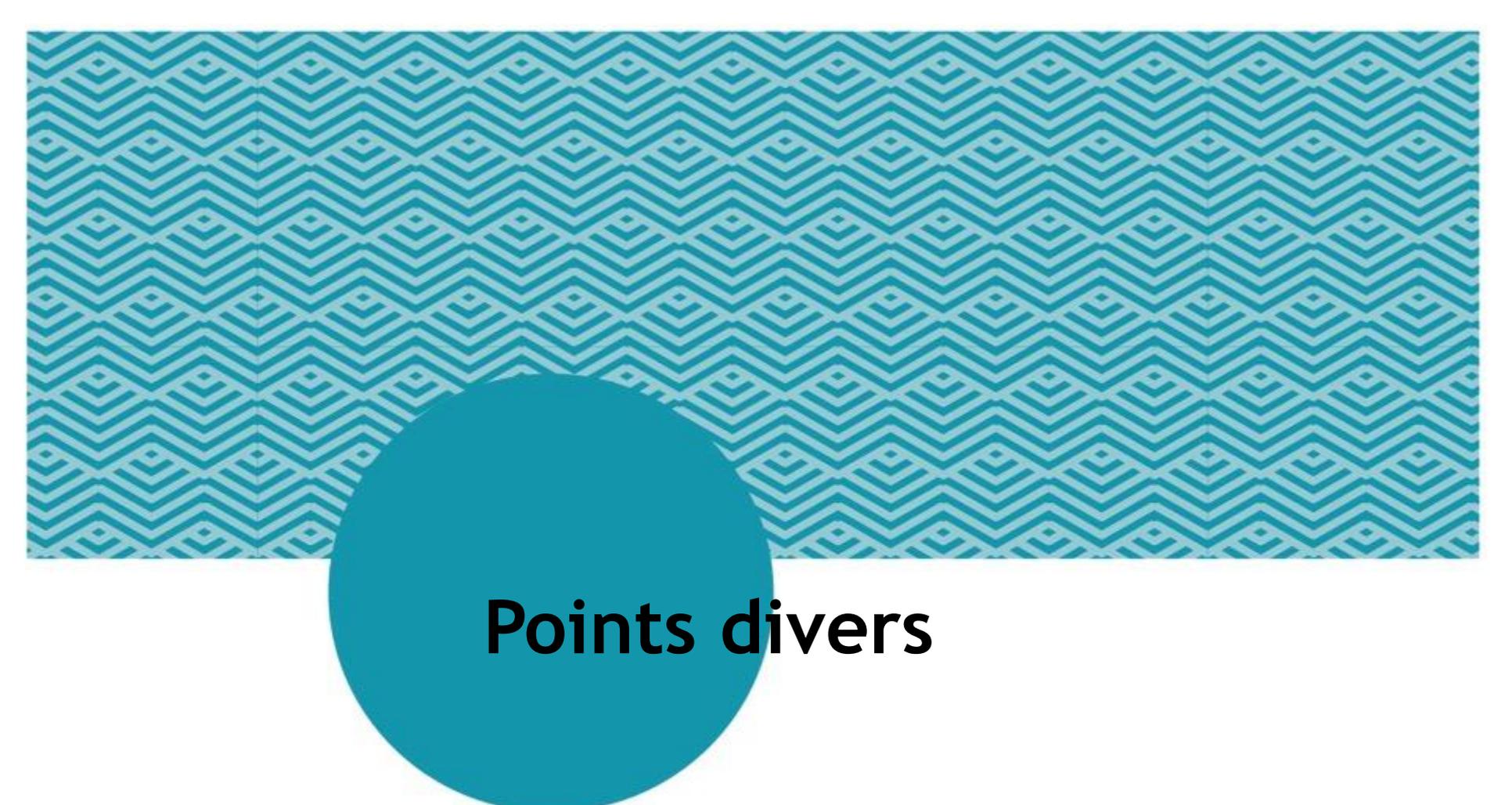
# Outils contractuels

## Mesures agri-environnementales et climatiques - biodiversité - nouvelle PAC

- Paramétrages de mesures à définir par chaque PAEC :
  - Date de retard de fauche
  - Fertilisation et apports en chaux
  - Dates d'interdiction de pâturage hivernal

### Mesures localisées – ouvertes en 2023

N°	Intitulé de la MAEC	Niveau d'engagement	Profils/critères éligibilité	Surfaces éligibles	Montant annuel d'indemnité	zone éligibilité
9	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides (1)	1	éleveurs herbivores	PP	150 €/ha	partout
		2		PP	201 €/ha	
10	MAEC Biodiversité - Création de prairies		pas de critère	PT	358 €/ha	
11	MAEC Biodiversité - Protection des espèces (1)	1	pas de critère	PP ou PT	82 €/ha	partout
		2	pas de critère	PP ou PT	145 €/ha	
		3	pas de critère	PP ou PT	200 €/ha	
		4	pas de critère	PP ou PT	254 €/ha	
12	MAEC Biodiversité - Entretien durable des infrastructures agro-écologiques (1)	Eléments ligneux	pas de critère	Eléments ligneux	0,8 €/ml	partout
<b>(1) PLAN DE GESTION obligatoire, à transmettre à la DDTM d'ici le 15 sept</b>						

The background of the slide features a repeating teal geometric pattern of interlocking chevrons. A large, solid teal circle is positioned in the lower-left quadrant, partially overlapping the patterned area. The text 'Points divers' is centered within this circle.

# Points divers

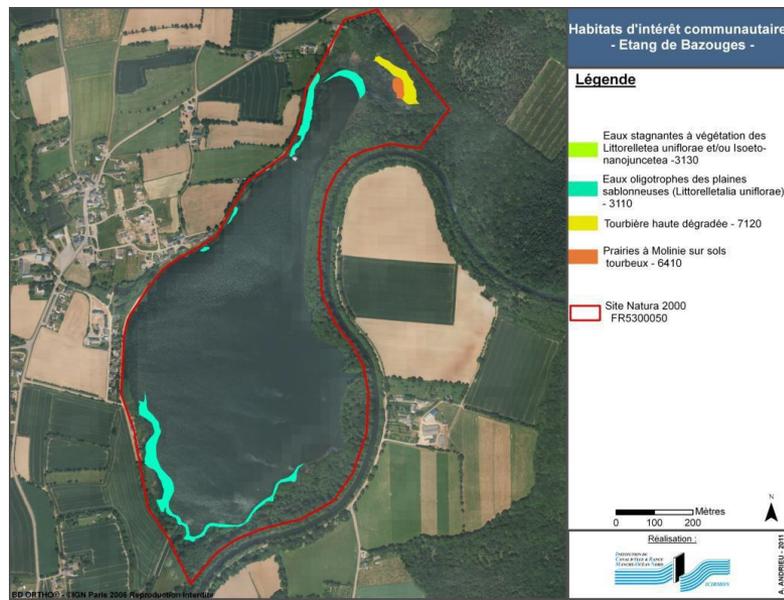
# Organisation de journées techniques

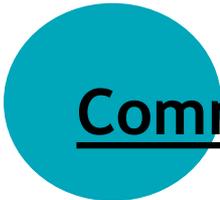
- Une première journée technique programmée d'ici décembre sur la gestion forestière en site Natura 2000
  - Objectifs : sensibiliser les propriétaires privés, permettre les échanges entre propriétaires et professionnels (CNPFP, encourager la signature de contrats Natura 2000
- Proposition d'organiser des journées techniques thématiques à destination des membres du copil ou d'autres public (usagers, propriétaires)
  - **Souhaits et besoins du comité de pilotage?**

# « Nouveau » périmètre Natura 2000

## Projet de cartographie des habitats

- Cartographie des habitats du site Natura 2000 réalisé en deux temps en 2006 et 2009.
- Imprécisions notées dès la rédaction du Docob (habitats boisés tourbeux d'intérêt communautaire non identifiés)
- Projet de stage avec co-encadrement CBNB : Contribution à la réalisation de la typologie phytosociologique des végétations du site Natura 2000 du site des étangs du canal d'Ille-et-Rance

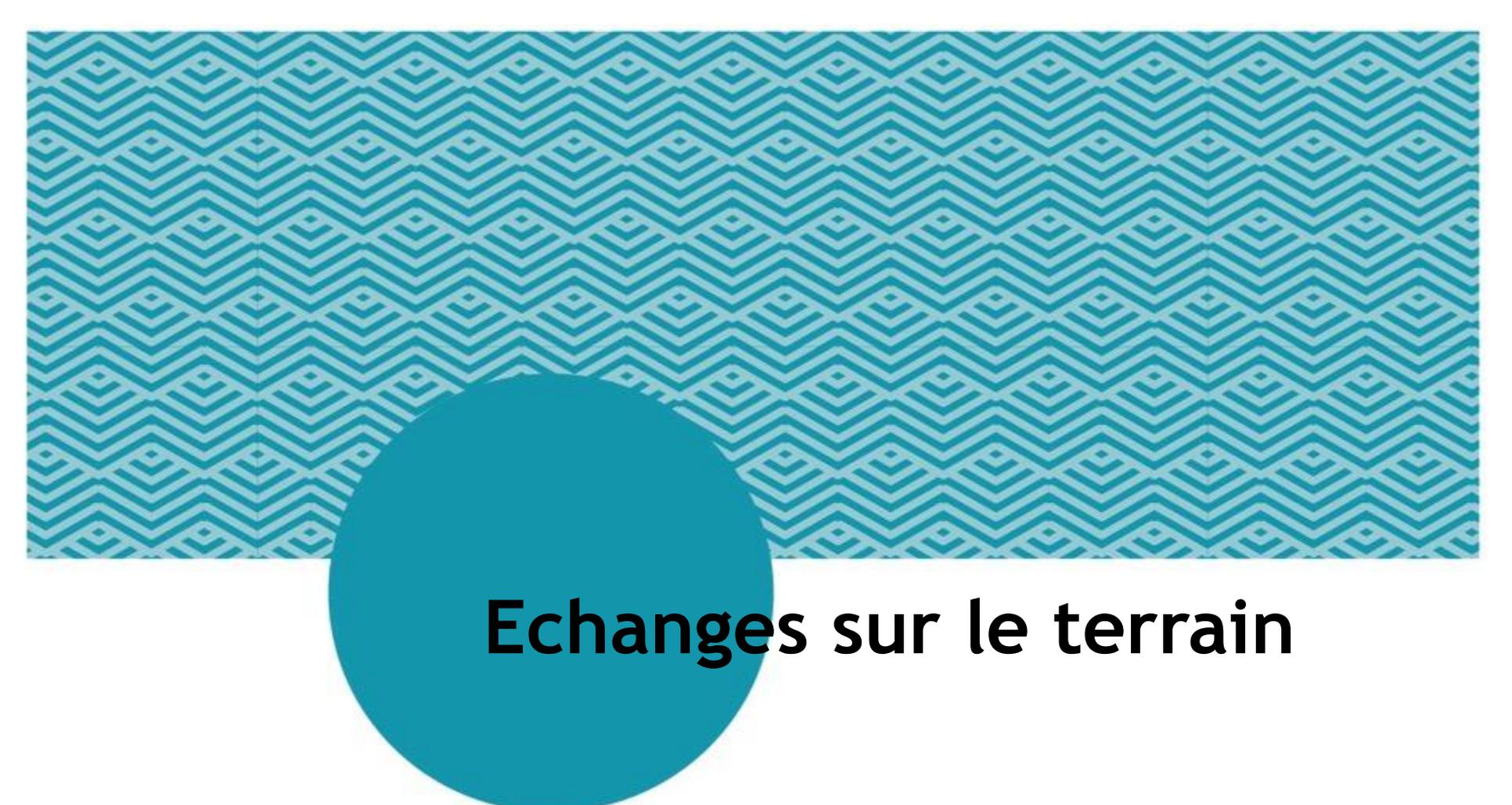




# Communication

- Panneaux d'information sur les étangs (fédération de pêche et base nautiques de l'étang du Boulet)
- Mise en défens des pelouses à littorales en bordure de la plage sur l'étang du Boulet

→ Proposition de mise en place d'un groupe de travail sur la création d'un plan de communication

The background of the slide features a repeating teal geometric pattern of interlocking chevrons. A large, solid teal circle is positioned in the lower-left quadrant, partially overlapping the pattern and the text.

# Echanges sur le terrain



# Echanges sur le terrain

- Restauration de la prairie de la Bijouterie par la communauté de commune
- Restauration de la butte des épinettes par la Région Bretagne
- Suivi de la Crassule de Helms